



| Présentation Sénégal | de | la | Plate-forme | des | acteurs | non | étatiques | du |
|-------------------------|----|----|-------------|-----|---------|-----|-----------|----|
| Avril 2016 | | | | | | | | |

1 Contexte et justification

Le Sénégal a connu en 2012 une nouvelle transition démocratique qui a été saluée par la communauté internationale comme un exemple de transition pacifique, transparente et démocratique. Les échéances électorales de 2012 avaient été précédées d'une année intensive de mobilisation citoyenne, avec l'arrivée sur la scène publique de nouveaux mouvements sociaux et citoyens comme le mouvement de jeunes Y'En a marre, le M23, qui s'étaient coalisés et ont manifesté pour un respect de la constitution et des élections transparentes et démocratiques. Le mouvement du M23 n'est pas toutefois une génération spontanée, mais bien une coalition d'organisations de la société civile et de citoyens, rejoints par la suite par plusieurs partis d'opposition, pour défendre une cause spécifique, en l'occurrence, la défense de l'état de droit et la démocratie, avec comme slogan « Touche pas à ma constitution ». Il a été initié par une organisation bien connue, la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme qui en accueillait d'ailleurs le quartier général. Ainsi, on peut considérer que la société civile sénégalaise, s'est adaptée face à de nouveaux enjeux et face à une forte demande de justice et de démocratie et qu'elle s'est positionnée comme une force d'alerte et de défense des intérêts des citoyens sénégalais. L'année 2012 a été marquée par une très forte mobilisation de l'ensemble des organisations de la société civile dont la Plate-forme et ses membres, pour des élections transparentes, démocratiques et crédibles. Ainsi, sous l'égide du REsoCIT, plus de 5000 observateurs issus de la société civile sénégalaise ont participé à la surveillance du scrutin électoral à l'occasion des deux tours de la présidentielle comme pour les législatives de juillet 2012. Au-delà de l'observation du scrutin, les organisations se sont investies dans la mobilisation des citoyens pour le retrait des cartes électorales, pour sensibiliser contre les violences pré et post électorales et pour appeler les citoyens à se rendre aux urnes.

Les actions menées par les ANE depuis plusieurs années dans le domaine du renforcement de la démocratie et du contrôle citoyen, aux niveaux central comme local, leur implication déjà dans la mobilisation sociale autour des élections locales de 2009, l'émergence de nouveaux types d'acteurs non étatiques, leur investissement dans un nouveau champs d'action, au-delà des missions d'appui au développement, les positionnent aujourd'hui comme des acteurs sur qui il faudra forcément compter dans les années à venir.

Le renforcement de capacités doit passer par le renforcement également des réseaux et plateformes qui en fonction de leurs missions, doivent pouvoir constituer des mécanismes efficaces de consultation inclusive du niveau central au niveau le plus décentralisé. C'est aussi ce à quoi la Plate-forme s'est attachée avec la mise en place de ses quatorze antennes régionales qui travaillent en partenariat avec les autorités locales et avec les groupes thématiques de réflexion sur les politiques sectorielles qui travaillent avec les départements ministériels sur les politiques publiques.

Coopération avec l'UE au Sénégal

La Plate-forme des ANE du Sénégal, qui regroupe les acteurs majeurs des trois sous familles composant les ANE, à savoir les principales organisations du Secteur privé, Syndicats et Société Civile, est reconnue depuis 2004 par l'Ordonnateur national et la Délégation de la Commission européenne au Sénégal comme l'interlocuteur privilégié dans le cadre du dialogue tripartite sur les stratégies de coopération de l'Union européenne. Grâce aux deux subventions accordées dans le 9ème et le 10ème FED, elle a renforcé le partenariat Etat/ANE et sa mission d'informer l'ensemble des ANE.

L'ancrage local de la Plate-forme à travers ses14 antennes régionales qui constituent des cadres unitaires de concertation rassemblant la majorité des ANE locaux, permet d'assurer la diffusion de l'information au niveau le plus décentralisé. Déjà, le travail accompli dans le cadre du 9ème FED avait permis à l'ensemble des ANE des régions, de connaître la Stratégie de coopération européenne au Sénégal, de renforcer les capacités des Ane en matière de gestion du cycle de projet et de procédures FED (plus de 750 AnE formés

sur l'ensemble du territoire) et à 51 ANE sénégalais d'accéder pour la première fois à des fonds communautaires, et ainsi de pouvoir participer davantage au renforcement de l'Etat de droit et à la lutte contre la pauvreté. Les résultats des activités de dialogue avec les élus locaux, de plaidoyer sur les thématiques régionales et de capitalisation des expériences, réalisées dans le cadre du 9ème FED, ont permis de renforcer les cadres de concertation dans toutes les régions et de renforcer la participation des ANE à l'élaboration des Politiques Locales de Développement.

Partenariat

La Plate-forme a engagé un processus important de réflexion sur le partenariat, le réseautage et la synergie entre acteurs. Ce processus, doit permettre une transformation positive des rapports entre ANE, un meilleur impact de leurs actions sur le terrain, un renforcement de leur visibilité et de leur crédibilité auprès des populations comme des partenaires. C'est dans cette optique que la Plate-forme a organisé au mois de mai 2013, la 2^{ème} Université des acteurs non



étatiques, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre, Monsieur Abdoul Mbaye, et qui a rassemblé pendant 4 jours plus de 700 acteurs autour de 30 panels de réflexion sur les politiques publiques et d'une exposition des réalisations des AnE comme contribution à la mise en œuvre des politiques publiques au Sénégal.

Les ateliers de réflexion sur les publiques politiques au niveau national tout comme au niveau régional, doivent permettre également de renforcer la participation des ANE à la vie publique, ici aussi, le protocole de partenariat signé avec le Ministère de l'Education est moyen pour les ANE du secteur de trouver un cadre de concertation mais également d'avoir une rampe pour la remontée de toutes leurs préoccupations au niveau de l'Etat. La mise en œuvre de ce partenariat devra se faire par les acteurs du secteur, eux-mêmes.















Le partenariat avec la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique (DREAT), dans le cadre de son programme de Renforcement des Capacités de Bonne gouvernance (PRECABG) a permis de poursuivre ses ateliers de réflexion sur les politiques sectorielles (Assainissement, Education, Culture, Droits humains et Démocratie, Commerce, Migrations) et de renforcement de capacités en plaidoyer sur les priorités régionales des antennes de la PFANE, (Exploitation des phosphates à Matam, Dégradation de la Mangrove à Fatick, Commercialisation du Riz de la Vallée à St Louis, Exploitation minière à Tamba et Kédougou, Emploi des Jeunes et Migrations à Kolda).

Des missions d'information ont été réalisées dans l'ensemble des régions sur la Stratégie de Croissance Accélérée en partenariat avec le Secrétariat permanent de la SCA, le Ministère de l'Economie et des Finances et le CEPOD. Egalement en partenariat avec la Cour des Comptes, la Plateforme a pu, réaliser des ateliers d'information dans les 14 régions sur les rôles et missions de cet organe de contrôle.

Les nouveaux partenariats noués par la Plate-forme, comme avec Enda Diapol sur le processus électoral, sur financement de l'UE, d'OSIWA du COSCE et de l'USAID, confirment la capacité de la Plate-forme en tant que structure faîtière grâce à son maillage sur l'ensemble du territoire, la qualité de ses membres à la base, à jouer son rôle dans le renforcement de la démocratie, de la gouvernance, de la participation citoyenne et de l'état de droit au Sénégal. Elle a ainsi pu mobiliser 400 Observateurs électoraux dans les régions du Sénégal, à l'occasion des deux tours de l'élection présidentielle et des élections législatives en 2012.



Le Programme Gouvernance et Paix de l'USAID qui s'est rapproché de la PFANE pour lui demander de piloter la mise en place de l'Observatoire des ANE pour la lutte contre la Corruption. Ainsi, l'Observatoire a été mise en place le 24 aout 2012 à l'hôtel Radisson Blue, sous l'égide de la Plate-forme. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre en personne, en présence également du Ministre Conseiller Chargé des questions de Gouvernance, de la Directrice Adjointe de l'USAID, du Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la non-transparence et la concussion (CNLCC) et d'une très bonne représentation des partenaires techniques et financiers présents au Sénégal. Plus de 150 représentants d'ANE ont participé à sa mise en place. Le Plan d'actions de l'Observatoire devrait être financé par le Programme Gouvernance et Paix de l'USAID, en relation avec le Plan National de Lutte contre la Corruption mis en œuvre par la CNLCC.

La Plate-forme, grâce à son maillage de l'ensemble du territoire et à sa représentativité a été sélectionnée par la Commission Nationale de Réforme des Institutions (CNRI), présidée par le Pr Amadou Makhtar Mbow, pour organiser au mois de septembre 2013, une consultation citoyenne à travers 45 panels de 100 citoyens chacun, dans les 45 départements du Sénégal, sur la base d'un échantillonnage représentatif des différentes couches de la population sénégalaise.

La Plate-forme a participé également à la définition du nouveau Programme de Gouvernance pour l'atteinte des OMD (2012-2016) du PNUD, piloté par le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance, élaborée également avec la

participation de la Plateforme. Un appui conséquent à la Plate-forme devrait pouvoir être inscrit pour lui permettre de poursuivre sa mission de contrôle citoyen, de réflexion sur les politiques publiques, de dialogue ANE/Etat, ANE/AL et ANE/Parlementaires, tout comme de capitalisation des bonnes pratiques en matière de gouvernance et de participation citoyenne.

La Plateforme a signé un protocole de partenariat avec le Ministère de l'Intégration Africaine, du NEPAD et de la Promotion de la Bonne Gouvernance et la Commission nationale de Gouvernance pour le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), pour réaliser des consultations citoyennes sur l'état de la gouvernance dans les 14 régions du Sénégal, consultations qui sont réalisées grâce à la mobilisation des acteurs de la société civile par le biais des antennes régionales de la Plateforme, devenues Points Focaux du MAEP.

Stratégie de positionnement de la plateforme

L'évolution de la dynamique citoyenne au Sénégal, l'absence de processus de capitalisation et de valorisation des expériences, la faiblesse de la réflexion stratégie et prospective au niveau de la société civile justifient le nouveau rôle que la PF entend jouer, et répond à la mission qu'elle s'est donnée, à savoir :

« Offrir un cadre approprié d'échanges et de solidarité entre acteurs non étatiques, en vue d'une participation citoyenne efficace aux politiques publiques et d'une meilleure contribution à la promotion de la bonne gouvernance ».

A cet effet, la PFANE est chargée de :

- 1. renforcer les capacités d'intervention de ses membres ;
- 2. mettre en synergie les activités de ses membres ;
- capitaliser et partager les expériences de ses membres ;
- 4. valoriser et diffuser les bonnes pratiques»...

La vision adoptée est formulée comme suit : «Devenir un cadre de référence, fédérateur des énergies des acteurs non étatiques, pour une meilleure participation citoyenne aux politiques publiques et à la promotion de la bonne gouvernance».

La PFANE est fondée sur la base d'une fédération de trois familles d'acteurs non étatiques. Elle fait ainsi face à un défi consistant d'assurer la synergie et la complémentarité entre ces trois entités. Cela justifie l'ambition de mettre en place un *«cadre fédérateur de référence»* parce que efficace et faisant preuve de professionnalisme dans la mise en œuvre de ses programmes.

Cette vision décline également l'option d'améliorer la qualité de sa *«participation aux politiques publiques et à la promotion de la bonne gouvernance»*.

Les valeurs suivantes, ont été retenues :

- La gouvernance démocratique ;
- La solidarité ;
- La responsabilité ;
- L'autonomie et le respect des identités.

Les axes de repositionnement stratégique ci-après :

- le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles ;
- l'amélioration des mécanismes de participation citoyenne aux politiques publiques ;
- l'amélioration du système d'information et de communication ;
- l'amélioration du partenariat et de la mobilisation des ressources.

Fonctionnement

Le mandat du Conseil d'Administration est de trois (3) ans non renouvelable. Toutefois, un membre du Bureau peut être réélu selon le principe de rotation des postes entre les 3 familles (société civile, syndicats, secteur privé). La plate-forme en est aujourd'hui à sa quatrième mandature. La présidence est revenue à la société civile, à l'occasion de sa dernière assemblée générale.

Les membres :

Le Bureau du CA:

- Président : Professeur Babacar Gueye / ONG 3 D
- 1er Vice Président : Abdoul Aziz Ndaw / CNES
- 2ème Vice Président: Aldiouma Sagna / CNTS-FC

Les membres du Conseil:

L'Assemblée Générale (AG) de la Plateforme des Acteurs Non Etatiques (PF/ANE) du Sénégal tenue les vendredi 26 et samedi 27 février 2016 au Centre National de Ressources Educationnelles (CNRE), a élu et mis en place un Conseil d'Administration (CA) composé de 21 membres :

- 1) Représentants des organisations du secteur privé : (4)
- 1.1 Conseil National des Employeurs du Sénégal (CNES);
- 1.2 Union des Femmes Chefs d'Entreprises du Sénégal (UFCE);
- 1.3 Union nationale des coopératives d'artisanat, d'art, de production et de services du Sénégal (UNCAAPSS);
- 1.4 Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS).
- 2) Représentants des organisations syndicales : (4)
- 2.1 Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS);
- 2.2 Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal/Forces du Changement (CNTS/FC);
- 2.3 Confédération des Syndicats Autonomes (CSA);
- 2.4 Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS).
- 3) Représentants des organisations de la société civile sous toutes ses formes : (8)
- 3.1 Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS);
- 3.2 Conseil National des Associations de Consommateurs (CONAC) :
- 3.3 (COSYDEP);
- 3.4 Institut Africain pour la Décentralisation et le Développement local Participatif (IADDEP);
- 3.5 (ONG 3D):
- 3.6 (OP UNAGIEMS CONIPAS);
- 3.7 Réseau des Femmes Sénégalaises pour la Planification Familiale (RFESPF);
- 3.8 Villages d'Enfants SOS Sénégal (VESOS).
- 4) Représentants des antennes régionales : (5)
- 4.1 Axe Centre: Mamadou Ly de Diourbel;
- 4.2 Axe Sud Est: Bangaly DIALLO de Tambacounda;
- 4.3 Axe Sud: Oumar MBALLO de Kolda:
- 4.4 Axe Ouest : Mor DIAKHATE de Dakar ;
- 4.5 Axe Nord : Alassane DICKO de Matam

Autres membres de l'AG Nationale :

Organisations Nationales et Faîtières

- 1. Consortium des ONG d'appui au développement (CONGAD)
- 2. Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégl (ANHMS)
- 3. Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)
- 4. Forum des Educatrices Africaines (FAWE)
- Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF)
- ENDA GRAF SAHEL
- AWA Aide aux Femmes à Risque face au SIDA
- 8. Réseau Africain des Droits de l'Homme (RADDHO)
- 9. Organisation Nationale de défense des droits de l'homme (ONDH)
- 10. Conseil National de Coordination et de concertation des ruraux (CNCR)
- 11. Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)
- 12. ODIP ACTION
- 13. Convergence Action Jeunesse Enfance Femme (CAJEF)
- 14. Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
- 15. Association pour l'Union des Peuples Africains (ASUPA)
- 16. Convergence Nationale pour la Valorisation des Activités des Femmes (CNVAF)
- 17. Promotion des Médecines Traditionnelles en Afrique PROMETRA International
- 18. Réseau des Femmes Sénégalaises pour la Promotion de la Planification Familiale (RFSEPF)
- 19. Association Sénégalaise des amis de la Nature (ASAN)
- 20. Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)
- 21. Agence pour la Promotion des Activités de Population –Sénégal (APAPS)
- 22. ONG Défi
- 23. Association Demngnalam
- 24. Umbrella Support Unit (USU)
- 25. Union pour la solidarité et l'entraide (USE)
- 26. Réseau Jeunesse Population et Développement (RESOPOPDEV)
- 27. Collectif National pour l'Education alternative Populaire (CNEAP)
- 28. Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)
- 29. Conseil National du Patronat (CNP)
- 30. Entreprenariat pour les Acteurs Emergents des Pêcheries du Sénégal
- 31. Fédération des professionnels de l'Agro-alimentaire (FP2A)
- 32. Coopérative des Ouvriers du Bâtiment (COB)
- 33. Centre de Guidance Infantile et Familiale (CEGID)
- 34. Corps des Volontaires du 3ème âge (CV3A)
- 35. ASADIC TATAAN
- 36. SOS Consommateurs
- 37. Union des Radios Associatives et Communautaires du Sénégal (URAC)
- 38. Groupe AGORA de Recherche pour l'Education aux Droits de l'enfant et la Paix

■ Membres antennes régionales, 578 membres dont :

| Antennes/ | Bureaux exécutifs régionaux | | | | | |
|---------------|---|--|--|--|--|--|
| nombre de | • | | | | | |
| membres | | | | | | |
| Louga: 44 | Présidence: Chambre des Métiers / secteur privé – vice président : CVCS / Secteur privé ; | | | | | |
| membres | Secrétariat Général : CSA/ Syndicats - SGA : UNSAS/ syndicats -Trésorerie : ARHMS/ | | | | | |
| | société civile - trésorier adjoint: XESOLAR / société civile | | | | | |
| Thies: 46 | Présidence: UNSAS/syndicats - vice président : CNTS/syndicat ; Secrétariat Général : | | | | | |
| membres | COSEF /société civile - SGA: FAFS/Société civile ; Trésorerie : UNACOIS/Secteur privé - | | | | | |
| 01 | trésorier adjoint: GIE/FV/secteur privé. | | | | | |
| St Louis :52 | Présidence: FERAGIE/Pêche / Secteur Privé - vice président : FPA /secteur privé ; | | | | | |
| membres | Secrétariat Général : UNSAS/Syndicats - SGA : CSA/Syndicats ; Trésorerie : FAFS / | | | | | |
| Matam: 39 | société civile - trésorier adjoint : CLCOP/Gandon / société civile. Présidence: RADDHO / société civile - vice président : AFAO / société civile ; Secrétariat | | | | | |
| membres | Général : BAMTAARE /Secteur privé - SGA : UNACOIS / secteur privé ; Trésorerie : CSA/ | | | | | |
| illellibles | syndicats - trésorier adjoint : UNSAS/ syndicats | | | | | |
| Tambacoun | Présidence : UNSAS / syndicats - vice président : CNTS / syndicats ; Secrétariat Général : | | | | | |
| da : 47 | BERAF/Secteur Privé- SGA: AFDEAATL / secteur privé; Trésorerie: ARC / Société civile- | | | | | |
| membres | trésorier adjoint CLCOP/Nettéboulou/Société civile | | | | | |
| Diourbel :48 | Présidence : CEOPED/Secteur privé - vice président UNACOIS/Secteur privé; Secrétariat | | | | | |
| membres | général: UNSAS/Syndicats - SGA : CSA/Syndicats ; Trésorerie: FAFS/Société civile - | | | | | |
| | trésorier adjoint: société civile. | | | | | |
| Fatick: 45 | Présidence: Chambre des Métiers/Secteur privé – vice président: URAF/Secteur privé; | | | | | |
| membres | Secrétariat Général : CNTS/FC/Syndicats- SGA : CNTS/Syndicats ; Trésorerie: | | | | | |
| | COSEF/société civile - trésorier adjoint : CAJEF/Société civile. | | | | | |
| Kaolack : 39 | Présidence: Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat/Secteur privé - vice | | | | | |
| membres | président: Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachides (CCPA)/secteur privé - | | | | | |
| | Secrétariat Général : UNSAS /Syndicats -SGA : CNTS/syndicats; Trésorerie : | | | | | |
| Kolda: 51 | RADI/société civile - trésorier adjoint:. A.V.A.N.T/Société civile Présidence : CSA/Syndicats – vice président: CNTS/Syndicats ; Secrétariat général : Aide | | | | | |
| membres | et Action /société civile - SGA : COSEF/société civile; Trésorerie : Chambre de | | | | | |
| membres | commerce, d'industrie et d'artisanat/Secteur privé - Trésorier adjoint: Cabinet | | | | | |
| | DAND/Secteur privé. | | | | | |
| Ziguinchor: | Présidence : CREZ/Secteur privé - vice président : Bureautic Services/Secteur privé ; | | | | | |
| 38 membres | Secrétariat Général : AFRICARE /société civile - SGA : AJAC LUKAAL/Société civile; | | | | | |
| | Trésorerie :CNTS/FC/syndicats- trésorier adjoint : CNTS/Syndicats | | | | | |
| Dakar: 70 | Présidence : ALPHADEV (société civile Pikine) – vice président : Forum Civil (société civile | | | | | |
| membres | Rufisque); Secrétaire Général: CNTS/FC (syndicats Guédiawaye)- SGA: UDTS | | | | | |
| | (syndicats Dakar); Trésorier: UNCAAPS (secteur privé Dakar), trésorier adjoint: GIE | | | | | |
| 0. 11.1. 75 | Bokk Ligguey (secteur privé/Rufisque). | | | | | |
| Sedhiou 59 | Présidence/ Enfance et Paix (société civile) - vice président ASSOLUCER (société civile) ; | | | | | |
| membres | Secrétaire général : UES (secteur privé) –SGA : Chambre des métiers et d'artisanat | | | | | |
| Kaffrine : 51 | (secteur privé) ; trésorier : IDEN (syndicats)- adjoint trésorier : CNTS/FC (syndicats) Présidence : Pencum Bambouck (Société civile) – vice président : Mutuelle de Santé | | | | | |
| membres | (société civile); Secrétaire Général: CNTS (syndicats) – SGA: SUDES (syndicats); | | | | | |
| HIGHINI 62 | Trésorier : RADECK (secteur privé) – Trésorier adjoint : FGPS de Keur Mboucky (secteur | | | | | |
| | privé). | | | | | |
| Kédougou : | Présidence : SOSEMI (secteur privé) – vice président : Chambre des Métiers et | | | | | |
| 29 | d'Artisanat (secteur privé); Secrétaire général: SELS (syndicats) – SGA: SUDES | | | | | |
| membres | (syndicats); Trésorier : Association des Femmes Elues (société civile) – Trésorier | | | | | |
| | adjoint : CJJ (société civile) | | | | | |
| | | | | | | |

ABD.SOW République du Sénégal Un Peuple – Un But – Une Foi № 1 2 9 9 5 N°_____/MINT/DAGAT/DEL/AS

Ministère de l'Intérieur

Direction des Affaires Générales et de l'Administration Territoriale

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur délivre aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration pour l'association définie comme suit, régie par : La loi n°66-70 du 13 juillet 1966 portant Code des Obligations Civiles et Commerciales, modifiée par la loi n° 68-08 du 26 mars 1968, la loi n° 79-02 du 04 janvier 1979 (1), le décret n°76-040 du 16 janvier 1976 (2), et le décret n° 97-347 du 02 avril 1997.

TITRE DE L'ASSOCIATION

PLATE-FORME DES ACTEURS NON ETATIQUES POUR LE SUIVI DE L'ACCORD DE COTONOU AU SENEGAL

OBJET

- Renforcer la participation des Acteurs non étatiques (ANE) au dialogue politique, économique, social et culturel sur les défis du développement;
- promouvoir un nouveau partenariat entre les membres et les autorités publiques de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de Cotonou;
- veiller à l'implication des ANE dans le suivi des programmes du 9^{ème} FED au Sénégal.

SIEGE SOCIAL

Forum civil, 40 avenue Malick SY, Dakar.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargés de l'administration et de la direction de l'association

MME MAÏMOUNA I. DIENG

M. PAPA N

PAPA NALLA FALL

M. MAMADOU FAYE

PRESIDENTE SECRETAIRE GENERAL TRESORIER GENERAL

(1) - Concerne les groupements rattachés aux partis politiques.

(2) - Ce décret est à rayer au cas où il ne s'agirait pas d'association sportive et culturelle.

Pièces annexées à la présente déclaration :

Statuts et Procès - Verbal de L'Assemblée générale constitutive

Dans un délai d'un mois, la déclaration faisant l'objet du présent récépissé devra être rendue publique au JOURNAL OFFICIEL.

Toute modification apportée aux statuts et tous changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association devront être déclarés dans un délai de trois mois, et mentionnés en outre sur un registre tenu au siège de ladite association, registre qui pourra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires, sur leur demande, sans déplacement au siège social.

3 1 JUIL 2007

Dakar, le.....

P. le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et par délégation le Directeur des Affaires générales et de l'Administration territoriale



